La Vie à Audrix



Éditorial

Suite aux troubles politiques à Audrix de juin 2024 et à la démission de 7 des 11 conseillers, des élections partielles se sont déroulées le 8 septembre 2024. Les 7 candidats de la liste « Nouvel élan pour Audrix » ont été élus dès le 1er tour.

Le conseil municipal a été installé et le travail a repris son cours pour permettre à la commune de continuer à prospérer. Dans ce contexte rien n'est simple au sein du conseil municipal mais l'énergie est présente pour contourner les obstacles. Notre souhait est de retrouver la sérénité pour travailler au mieux dans l'intérêt des Audrixoises et Audrixois.

De nombreux travaux avaient été laissés en souffrance et en cette fin d'année 2024 tout est revenu dans l'ordre. Les projets promis lors de cette dernière campagne municipale pour certains sont déjà réalisés pour d'autres en cours d'élaboration.

Vous trouverez dans ce journal toutes les informations qui montrent que la vie reprend après la tempête.

Eric-Marc Veyrent

Le billet du maire

Une grande partie des électeurs d'Audrix, par le vote du 8 septembre dernier, a choisi de donner une majorité à une équipe nouvelle promettant, dans son nouvel élan, encore plus de transparence, de communication et de solidarité, tout en souhaitant poursuivre la politique et les actions en cours ou à venir.

Avec les outils de l'époque, depuis plus de 35 années, transparence, communication et solidarité ont été les maîtres-mots et la ligne de conduite des 32 élus de tout bord qui se sont succédé à mes côtés.

Depuis quatre mois, où en est-on aujourd'hui ? A chacun d'en juger.

Donnons le temps au temps et œuvrons pour que, tous ensemble à nouveau, nous puissions offrir à notre commune et à tous celles et ceux qui y vivent le meilleur !

Le projet d'animation pour les seniors de notre commune qui prévoyait l'intervention d'un animateur, ainsi que l'indiquait le flyer distribué avec le journal de janvier 2023, a été remis dans un souci d'économie alors que cette ligne de dépense avait été parfaitement budgétée et votée en décembre 2022.

La décision qui fait, aujourd'hui, la majorité est celle de compter sur des personnes bénévoles, non professionnelles, pour entretenir, par des activités variées, le lien intergénérationnel.

L'avenir nous dira si cette solution répond aux vraies attentes de nos seniors.

Il nous a été reproché une politique d'investissement, en particulier par l'achat ou la construction de divers biens, constituant à notre commune, qui en était dépourvue, une réserve foncière tout en confortant son fonctionnement. Pourtant toutes les initiatives et les actions que nous avons entreprises jusqu'à présent ont toujours été pensées et menées de façon raisonnée en veillant à l'équilibre de notre budget.

Des opportunités étaient à saisir.

Cette volonté nous a permis, au fil du temps, non seulement de réhabiliter le petit patrimoine existant, mais aussi de doter notre commune de différents bâtiments comme la salle polyvalente, la piscine municipale, de créer des locaux adaptés pour l'accueil des enfants toujours plus nombreux qui fréquentent le centre aéré, d'installer l'assainissement collectif pour les usagers du village, de redynamiser le centre-bourg par une halle accueillante au centre d'une place restructurée et encore d'étendre l'habitat par l'acquisition ou l'édification d'une douzaine de logements, dont, plus récemment, les six maisons du hameau des Brousses.

Bien évidemment, rien de tout cela ne s'est décidé ni fait tout seul, mais bien avec l'appui des élus et de la population dans l'intérêt collectif.

Il en va de même au niveau des associations qui, tout au long de l'année, donnent de leur temps pour que perdurent les diverses animations.

Merci à tous ces bénévoles qui, grâce au lien social ainsi entretenu, permettent de belles rencontres, d'agréables moments d'échange ou de simples instants de détente que ce soit en petits comités ou lors des nombreux rendez-vous proposés par le Pôle de l'Enfance, les tablées nocturnes, les jeux de société, les baignades surveillées, l'écoute de concerts, le Marché de Noël, le repas traditionnel offert aux Aînés..., pour ne citer que quelques-unes des nombreuses activités.

C'est vers toutes ces personnes-là, vers les habitantes et les habitants d'Audrix, les nouvelles et nouveaux venus s'installer sur notre territoire et, plus particulièrement aussi, vers les familles touchées par la maladie ou éprouvées par le deuil, que vont mes vœux de santé, de bienveillance et de paix.

Belle et Bonne année à toutes et tous !

Claude THUILLIER

Sommaire

	Pages
Le mot du maire	**2**
Etat civil	**4**
Informations sur les élections municipales et composition du nouveau conseil municipal	**5**
Commémorations et festivités	**6**
Les travaux et projets sur la commune :	
♦ Travaux de voirie 2024	**6 et 7**
♦ ANIMATIONS : SE RENCONTRER – ECHANGER– PARTAGER…	**7**
♦ Mise en conformité des bâtiments accueillant du public	**8**
♦ Achat de matériel pour les agents techniques	**8**
♦ Contrôle des équipements de protection incendie	**8**
♦ Sécurité routière sur la Route de Proumeyssac	**9 à 12**
♦ Les moyens de communication avec les habitants du village	**12 à 14**
♦ Travaux d'entretien des réseaux d'eau (Eau potable et irrigation)	**14 et 15**
♦ Conventions d'occupation de biens communaux	**15**
♦ Travaux et règlement au Lotissement des Brousses	**15 et 16**
♦ Aire de jeux : espace convivial au centre bourg	**16 et 17**
♦ Plaques de rue et numérotation d'habitation	**17 et 18**
♦ Compétence de l 'eau	**18 à 20**
La vie associative :	
♦ Les Mammouths d'Audrix	**20**
♦ APPEL	**20**
♦ Morescarole	**21**
♦ Lavikiva	**21 et 22**
♦ Comité loisirs Audrix	**22 et 23**
♦ Musique en Périgord	**23 et 24**
♦ La Terrassoise	**24 et 25**
♦ Ludodrix	**25**
♦ Bougeons ensemble	**26**
♦ Échanges et vie	**26 et 27**
♦ Les P'tits d'Hommes	**27 et 28**
♦ Passion Petit Patrimoine	**29 et 30**
La crèche village	**31**
Les jeux inter villages	**31**
La fête des voisins Lesquillerie	**32**
Silence ça tourne !	**32**
Les peupliers de notre région	**33**
Infos de la CCVH	**34**
En Bref :	
♦ Accueil pour moments conviviaux, Enquête sur les animations, Recherche d'un boulanger	**35**
♦ Problèmes de coupures d'électricité	**36**
Annuaire des entreprises	**37 à 39**



État civil

Naissances

- **Diane PUICHAUD,** 23 Avril 2024 à Périgueux
 Fille de Laurent Bernard PUICHAUD et Cécilia PUICHAUD CHATENOUD
- **Robin PUICHAUD,** 23 Avril 2024 à Périgueux
 Fils de Laurent Damien PUICHAUD et Cécilia PUICHAUD CHATENOUD
- **Évan BILLION LECH**, 24 octobre 2024 à Limoges
 Fils de Amaury LECH et Céline BILLION
- **Diaz BRU,** 4 décembre 2024 à Périgueux,
 Fils de Victor BRU et Marine POINAMBLOM

Mariages

- **Arnaud SAUVAGE et Fantine TROUCHE**, le 8 juin 2024
- **Sébastien CALES et Nadège MERILLOU,** le 7 septembre 2024
- **Robert REY et Marie-Laure LEROUX,** le 23 Novembre 2024

Décès

- **Yvonne LARTIGUE née BESSE,** le 29 janvier 2024
- **Henri CARON,** le 30 mars 2024
- **Pierre Louis FRANCES**, le 17 mai 2024
- **Harald HOSFELD,** le 5 août 2024
- **Paulette NEUVILLE, née CABRIÉ,** le 28 septembre 2024

Élections municipales complémentaires partielles

Au mois de juin 2024, 7 conseillers en désaccord avec le maire Monsieur Claude THUILLIER, démissionnent de leur mandat. Les démissionnaires : Michel BEAUMONT, Claire BEDGE, Michèle CIBERT, Gilles EYNARD, Alain IINGRASSIA, Patricia KACI et Cathy LECH.

Des élections partielles complémentaires sont alors programmées par la sous-préfecture et deux listes présentent leurs candidats au suffrage :

- Liste 1 portée par Éric-Marc VEYRENT composée de Michèle CIBERT, Alexandre HAMON, Alain INGRASSIA, Huguette LARTIGUE, Constance REGNIER et Éric SAUVE
- Liste 2 portée par James CHATENOUD composée de Lucien BRUGERE, Bastien DEVOGHELAERE, Thierry LAFRAGETTE, Arlette LANG, Isabelle MULLER et Raphael SEOANE

Le suffrage du dimanche 8 septembre a permis à tous les candidats de la liste « Nouvel élan pour Audrix » d'être élus dès le premier tour avec une moyenne de 60% des voix.

Le conseil municipal d'installation, après un vote à bulletin secret, a permis de recomposer la nouvelle équipe communale, de la façon suivante :

Maire non démissionnaire : Claude THUILLIER *(Il garde sa fonction antérieure)*

1er adjoint : Éric-Marc VEYRENT

2ème adjointe *démissionnaire* **: Michèle CIBERT**

3ème adjoint *non démissionnaire* **: Jean-Claude LEURS** *(La liste majoritaire ayant décidé de ne pas soumettre au vote le poste de 3ème adjoint, Jean-Claude Leurs conserve sa position au sein de l'équipe municipale)*

Conseillers municipaux : Alexandre HAMON, Alain INGRASSIA *démissionnaire*, **Huguette LARTIGUE, Claude LECLERC** *non démissionnaire*, **Éric SAUVE, Constance REGNIER, Rachel VIGNAL** *non démissionnaire*.

- **Les représentants aux syndicats**

Syndicats	Titulaires	Suppléants
Irrigation	***Claude THUILLIER, Rachel VIGNAL-VANHOVE***	***Jean-Claude LEURS, Éric-Marc VEYRENT***
SIPEP	***Claude THUILLIER, Éric-Marc VEYRENT***	***Éric SAUVE, Michèle CIBERT***
SDE24	***Claude THUILLIER, Éric SAUVE***	***Claude LECLERC, Michèle CIBERT***
Transports scolaires	***Jean-Claude LEURS, Claude LECLERC***	***Éric SAUVE, Rachel VIGNAL-VANHOVE***
SMDE24	***Claude THUILLIER***	***Éric-Marc VEYRENT***
CCVH	***Claude THUILLIER***	***Éric-Marc VEYRENT***

- **Les délégations des adjoints**

Éric-Marc VEYRENT : **Délégations Voirie, eau potable, service technique**

Michèle CIBERT : **Administration générale, communication, lien social**

Jean-Claude LEURS : **Festivités, salle polyvalente**

- **Les commissions**
 - **Sécurité Routière Voirie :** *Claude THUILLIER, Éric-Marc VEYRENT, Michèle CIBERT.*
 - **Animation Lien social Vie associative :** *Claude THUILLIER, Alexandre HAMON, Michèle CIBERT, Huguette LARTIGUE.*
 - **Gestion salle Polyvalente :** *Claude THUILLIER, Jean-Claude LEURS, Éric-Marc VEYRENT.*
 - **Communication :** *Claude THUILLIER, Alain INGRASSIA, Michèle CIBERT, Constance REGNIER.*
 - **Environnement Développement durable :** *Claude THUILLIER, Alain INGRASSIA, Éric SAUVE.*
 - **Aménagement, entretien espaces publics, petit patrimoine :** *Claude THUILLIER, Éric-Marc VEYRENT, Michèle CIBERT, Éric SAUVE.*
 - **Gestion des biens immobiliers :** *Claude THUILLIER, Alexandre HAMON, Éric-Marc VEYRENT, Michèle CIBERT*
- **Correspondant défense et Correspondant sécurité routière :** *Michèle CIBERT.*

Commémorations et festivités



Les audrixois se sont réunis au monument aux morts en mai pour commémorer le cessez le feu du 8 mai 1945 et en novembre pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918.

Moment de recueillement en souvenir de ces hommes jeunes qui sont partis au combat, qui y ont perdu la vie laissant leur famille dans le désespoir... Moment de recueillement pour exprimer notre reconnaissance, à ceux qui se sont sacrifiés pour qu'aujourd'hui nous soyons toujours français dans une France indépendante.



C'est aussi le moment du souvenir pour nos soldats morts en mission à l'étranger pour préserver l'équilibre mondial…

La guerre sévit toujours en de nombreux points du globe : Invasion de l'Ukraine par la Russie, conflit entre Israël et le Hamas, guerre au Soudan, tensions en mer de Chine, au Cachemire ou dans l'Arctique…



Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la France s'est engagée pour protéger la paix et protéger les valeurs démocratiques.

Les menaces ont évolué, ont pris de nouveaux aspects, celui du terrorisme ou de la cybercriminalité,

Que peut-on faire, nous simples citoyens dans notre quotidien pour protéger cette paix ?

Poursuivre l'éducation de nos jeunes à la tolérance, au respect de l'autre, à la démocratie tout en défendant nos valeurs républicaines, leur apprendre à gérer leurs conflits d'enfants pour qu'ils puissent plus tard mieux résoudre leurs conflits d'adultes sans violences physiques ou verbales.

Les militaires jouent un rôle essentiel dans la préservation de la paix. Depuis 2001 dans chaque commune est désigné, par le conseil municipal, un correspondant défense. Leur mission est de développer le lien armée-citoyens, de préserver le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.



A Audrix votre correspondant défense : Michèle CIBERT

Les travaux sur la commune

Travaux de Voirie

- **Réalisés en Août et septembre 2024**

Cette voie qui relie le village d'Audrix au stop de la départementale Campagne/Le Coux vient tout juste d'être refaite par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme (CCVH).
Les GPS (Global Positionning System) ont favorisé une augmentation conséquente du trafic.
Le nombre de véhicules, y compris les poids lourds, a mis en évidence la nécessité d'une réflexion sur la gestion de ce flux et de sa vitesse.
Après la réunion publique à laquelle étaient invités les riverains, réunion organisée par la nouvelle majorité, une décision finale par rapport aux différentes possibilités présentées pour réguler la vitesse, sera prise en collaboration et avec les conseils des services départementaux (DDE) afin que le choix du système mis en place respecte les réglementations du code de la route en vigueur.
Claude THUILLIER

La commune a d'autre part entretenu avec de la grave émulsion certaines voies communales de façon partielle ou totale : Chemin du Colombet, Route de Gravard, impasse de Lescot, Impasse de la Baronnie et Chemin de Lesquillerie. Certains fossés ont été entretenus pour éviter des ruissellements dommageables pour les terrains et les habitations.
Éric-Marc VEYRENT

- **En cours de Programmation pour 2025**

La CCVH, dans la cadre de l'entretien des voies intercommunautaires, prévoit de programmer la réfection de la Route de Saint Chamassy. Cette programmation dépendra du budget 2025 alloué à la voirie par la communauté de communes.

La commune d'Audrix, dans le cadre de l'entretien de la voirie communale, envisage de réaliser le revêtement bitume sur le Chemin des Brousses et le Chemin des Rats. Quelques autres travaux seront sûrement à programmer : entretien des revêtements des voies, élagage et/ou entretien des fossés. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé(e)s.

Aux Habitants d'Audrix qui souhaiteraient réaliser des travaux de bitumes sur leur domaine privé, nous rappelons que les sociétés missionnées pour les travaux de la voirie communale, peuvent aussi intervenir chez eux. Il faudra vous faire connaitre auprès de la mairie qui vous mettra en relation avec le prestataire pour demander un devis à cette entreprise. Nous n'interviendrons pas dans vos négociations. Vous pourrez ainsi bénéficier de tarifs avantageux : le personnel, les engins et les matériaux étant sur place.
Éric-Marc VEYRENT

ANIMATIONS : SE RENCONTRER – ECHANGER– PARTAGER…

Notre petit village s'est quelque peu endormi avec l'épisode COVID et ses longs jours de confinement puis les précautions drastiques qui l'ont accompagné.
Le tissu associatif très vivant, a lui aussi pâti de cet évènement. Il est toujours présent et s'active pour retrouver « la vie d'avant ».
Nombre d'audrixois, retraités parfois jeunes sont aujourd'hui confrontés à la solitude et/ou à des difficultés de déplacement.
Comment lutter contre cet isolement ? Comment recréer des liens entre les jeunes et les moins jeunes ? Quels sont vos souhaits ?
Cerner vos besoins, vos envies, vos attentes…C'est l'objectif de l'enquête qui vous a été distribuée. Première étape pour définir un projet cohérent …Vos retours permettront à la commission animation de le construire : Quand ? Comment ? Sous quelle forme ?
La diversité des objectifs des associations qui maillent notre territoire, l'investissement de leurs bénévoles, ou le désir, pour certains audrixois ou habitants des communes voisines, de partager une passion, des compétences particulières (nous avons déjà des propositions) sont un atout pour renouer des liens entre tous.
La réalisation d'un espace aménagé au centre bourg, lieu de rencontres informelles, espace d'échanges, de convivialité où chacun trouvera sa place, du jeune enfant à la mamie et au papi, est partie intégrante du projet, tout comme la présentation des vœux prévue le dimanche 26 janvier ou l'accueil dans la salle sous la mairie tous les premiers vendredis de chaque mois. Se rencontrer, échanger, partager, se découvrir, origine de tous les liens.
A l'issu de cette première étape, nous réfléchirons à la mise en œuvre du projet :
Quelles animations ? Ponctuelles ? Sur un laps de temps défini ou pérennes dans le temps ? Moments festifs ? Ludiques ? Culturels ? Créatifs ?...
Il faudra alors définir les besoins humains indispensables à la mise en œuvre, les besoins matériels, la gestion des espaces nécessaires, concevoir un planning et éventuellement rechercher une aide quant à la coordination…sans oublier l'élaboration d'un budget prévisionnel.
Pour réussir, nous comptons sur votre participation. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions via le Gmail ou à venir à notre rencontre en mairie.
Michèle CIBERT

Mise en conformité des bâtiments accueillant du public

Suite au passage de l'APAVE (*) dans la salle polyvalente, un certain nombre d'équipements ou de signalisations n'étaient pas ou plus conformes :

- Nettoyage et rangement de la chaufferie : La commune a pu réaliser ces travaux en régie avec l'appui de ses agents techniques.
- Travaux de signalisation et carnet de suivi de l'entretien de la chaufferie : travaux réalisés par l'entreprise DDSOLAR.
- Nettoyage de tous les systèmes d'aspiration, de la climatisation, élimination d'une légère fuite de gaz, remise en état de signalisations diverses : ces travaux ont été réalisés par l'entreprise IDEX.
- Défaut signalé sur les alarmes incendie : remise en état en cours par la société O'ELEC.

D'autre part dans la salle polyvalente, une remise en ordre des équipements a été nécessaire :

- Des matériels audios, microphones et tables de mixage ont été achetés pour permettre de diffuser le son. Le recâblage des installations audio est en cours.
- Une télécommande du vidéoprojecteur a été achetée, celle d'origine ayant disparu.
- L'entreprise O'ELEC a remis en place un asservissement de la climatisation aux ouvertures de portes pour éviter de refroidir l'extérieur pendant les grosses chaleurs.

Nous en profitons pour rappeler à toutes les entreprises accueillant du public, que leurs locaux doivent faire l'objet d'une déclaration en sous-préfecture et qu'un contrôle de conformité doit être effectué tous les ans.

(*) L'APAVE *est une société française qui intervient dans le domaine de la maîtrise des risques et réalise des activités de contrôle, d'inspection, de certification et de formation sur des thèmes liés à la sécurité.*

Éric-Marc VEYRENT

Achat d'une tondeuse

En septembre dernier, la tondeuse autoportée de marque BestGreen qui avait été offerte (d'occasion) à la commune a cessé de fonctionner, moteur cassé.

Nous avons profité des périodes de déstockage pour acheter une tondeuse de gabarit plus important (moteur 750 cm3 et largeur de coupe 1m20). Cela permettra aux agents techniques d'affronter, avec plus de sérénité et de confort, les grandes étendues d'herbes à tondre sur notre commune.



Nous avons demandé 3 devis auprès des entreprises locales et c'est le mieux disant avec un matériel de bonne qualité qui a eu le contrat (Entreprise Perusin au Bugue). Tondeuse CUB CADET XZ6 pour une somme de 6499,00€

Éric-Marc VEYRENT

Contrôle des moyens de protection incendie

Sur la commune, il existe deux bornes incendie, une au-dessus du Gouffre de Proumeyssac sur la route de Lacépède et l'autre sur le chemin qui mène à l'antenne au lieudit Mérigou. Il existe dans le bourg une bâche incendie, grande réserve d'eau enterrée.

Depuis 2019 le SDIS24 *(Le service départemental d'incendie et de secours de Dordogne)* et la préfecture demandaient que soient testés leur capacité, volume, pression et débit. Nous avons sous-traité ces tests avec les services techniques du RDE24 *(Régie Départementale de l'Eau)* pour un montant de 240€.

Le compte rendu montre que la bouche à incendie de Mérigou possède le débit nécessaire mais pas la pression demandée par le SDIS. La borne incendie de Proumeyssac et la bâche dans le Bourg sont tout à fait conformes.

Affaire à suivre.

Éric-Marc VEYRENT

Sécurité routière route de Proumeyssac

Cette démarche de sécurisation de la route de Proumeyssac émane d'une demande des riverains résidant sur cet axe routier.
Les élus en charge de ce dossier ont formalisé diverses propositions, après consultation du technicien voirie de la CCVH (Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme), des professionnels de la sécurité routière et des recherches diverses. Lors de la réunion publique du 8 novembre 2024, dans la salle polyvalente, les personnes présentes ont pu donner leur avis et faire aussi des propositions.

Cet axe routier est une départementale depuis le Bugue jusqu'au Bourg d'Audrix puis une voie intercommunautaire depuis le Bourg jusqu'à Saint Georges. Après la consultation des riverains et des habitants présents à la réunion publique, nous avons reformulé les propositions techniques de ralentissement.
Il a fallu ensuite négocier avec le technicien voirie de la CCVH et l'unité d'aménagement du Bugue pour valider ces nouveaux systèmes de ralentissement afin qu'ils soient techniquement, légalement et économiquement acceptables.

Les élus qui ont initié ces travaux de ralentissement des véhicules sur la Route de Proumeyssac, soutenus par les riverains, ont réveillé la nécessité de ralentissement des véhicules sur cet axe routier.

En ce début d'année 2025, une réunion avec les ingénieurs en voirie de l'unité d'aménagement du Bugue et de Sarlat et le technicien voirie de la CCVH s'est déroulée le jeudi 16 janvier dernier. Le but était de vérifier la cohérence entre réglementation et efficacité des dispositifs prévus.

Le résultat de ces échanges a conduit à revoir certains équipements prévus et qui sont présentés ci-après.

Les unités d'aménagement du Bugue et de Sarlat et le technicien de la CCVH vont prendre le relais pour préparer tout le travail technique préliminaire et évaluer les coûts.

La CCVH financera tous les panneaux routiers et les marquages au sol sur cet axe routier. Pour toutes les autres voies débouchant sur la route de Proumeyssac, les panneaux routiers et marquage au sol seront à la charge de la commune d'Audrix. La commune d'Audrix devra aussi participer au financement des certaines parties des dispositifs de voirie sur la route de Proumeyssac.

La pose de tous les panneaux routiers sera effectuée par les agents techniques de la commune.

Le radar pédagogique est à la charge de la commune. Ce système nous permettra de consulter, par des moyens informatiques, le nombre de passages de véhicules et leur vitesse.

Après la mise en place de ces nouveaux dispositifs, la CCVH nous a aussi proposé de poser un radar performant pour permettre d'objectiver le résultat de notre travail.

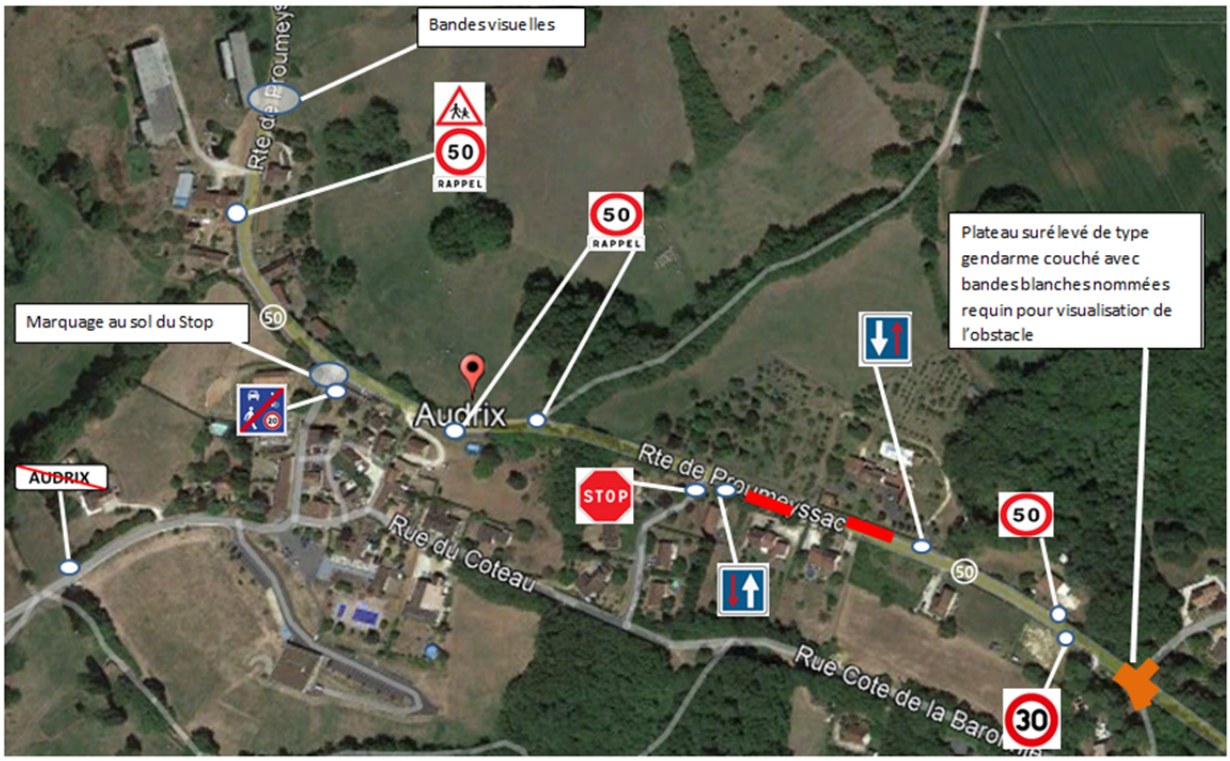
Si certains ouvrages, comme les écluses ou le plateau surélevé, seront définitivement implantés, pour les autres moyens de ralentissement, ils pourront être modifiés et/ou complétés pour arriver à des résultats satisfaisants en termes de sécurité.

Pour ce travail de sécurisation nous avons défini 3 tronçons distincts :

- Tronçon 1 : Bourg d'Audrix jusqu'au carrefour de la Route de Gravard et Impasse de la Baronnie (530m)
- Tronçon 2 : Carrefour de la Route de Gravard et Impasse de la Baronnie jusqu'au lotissement des Brousses (800m)
- Tronçon 3 : Entre bosse et carrefour de Calès (380m)

Ci-Après, les choix qui ont été validés, tronçon par tronçon

Tronçon 1



Dans le sens Le Bugue-Le Coux

- Bandes de signalisation non sonores sur la départementale juste avant l'entrée d'agglomération
- Panneau rappel de la limitation à 50km/h, doublé de danger passage piétons *(Existe déjà mais sera à légèrement déplacé pour être plus visible)*
- Marquage au sol du stop de la route de Saint Chamassy
- Panneau rappel limitation de vitesse à 50km/h
- Ecluse avec panneau de priorité de sens de passage
- Possible marquage d'un passage piéton
- Limitation à 30km/h avant le plateau
- Plateau surélevé de type gendarme couché avec bandes blanches nommées « dents de requin » pour visualisation de l'obstacle
- Panneau de fin d'agglomération qui sera déplacé plus loin sur ce parcours par rapport à sa position actuelle

Dans le sens Le Coux-Le Bugue après le carrefour avec la route de Gravard

- Panneau rappel limitation à 30km/h avant le plateau de ralentissement
- Panneau limitation à 50km/h
- Ecluse avec panneau de priorité de sens de passage
- Panneau rappel limitation de vitesse à 50km/h

Sur cette partie de schéma apparaissent aussi :

- Panneau Fin d'agglomération sur la route de Saint Chamassy
- Panneau Fin de voie partagée au carrefour entre Route de Saint Chamassy et Route de Proumeyssac
- Panneau de Stop sur la rue du Coteau

Sur tout le tronçon 1, des rappels par marquage au sol de la limitation de vitesse à 50km/h seront mis en place
(Leurs emplacements seront à affiner avec le technicien de la CCVH)



Dans le sens Le Bugue-Le Coux

- Déplacement du panneau de la sortie d'agglomération plus loin que sa position actuelle sur le parcours
- Panneau rappel limitation à 50km/h
- Balises au carrefour de la Route de Proumeyssac et de la Route de Labatut
- Panneau de rappel de la limitation de vitesse à 50km/h
- Panneau fin de limitation de vitesse après le lotissement de Brousses

Dans le sens Le Coux-Le Bugue

- Bandes non sonores au sol avant le lotissement des Brousses
- Panneau limitation à 50km/h doublé d'un panneau danger passage piétons
- Radar pédagogique
- Panneau de rappel de la limitation à 50km/h
- Panneau de limitation à 30km/h
- Panneau entrée d'agglomération qui sera déplacé en amont sur le parcours
- Plateau surélevé de type gendarme couché avec bandes blanches nommées « dents de requin » pour visualisation de l'obstacle

Sur tout le tronçon 2, des rappels par marquage au sol de la limitation de vitesse à 50km/h seront mis en place *(Leurs emplacements seront à affiner avec le technicien de la CCVH)*

Tronçon 3



Dans le sens Le Bugue-Le Coux

- Panneau limitation de vitesse à 70km/h, doublé d'un panneau danger passage de cavaliers sur 2km
- Marquage au sol du centre de la route par chevrons
- Panneau Fin de limitation à 70km/h

Dans le sens Le Coux-Le Bugue

- Panneau danger passage de cavaliers sur 2 km qui sera avancé sur le parcours pour protéger aussi les activités du club hippique de la ferme du Peyrat
- Panneau limitation de vitesse à 70km/h doublé d'un panneau danger sortie d'engins agricoles
- Marquage au sol du centre de la route par chevrons
- Panneau fin de limitation à 70km/h

Sur cette partie de schéma apparaissent aussi

- Un panneau céder le passage à la sortie chemin des Cèpes
- Un panneau céder le passage à la sortie route de Calès

Dans tous les cas, nous espérons que nous arriverons à une situation qui sera la plus performante possible pour la sécurité des utilisateurs et des riverains de cette route. Nous vous tiendrons informés, bien évidemment, de l'évolution de ce dossier.

Éric-Marc VEYRENT, Michèle CIBERT

Les moyens de communication avec les habitants du village

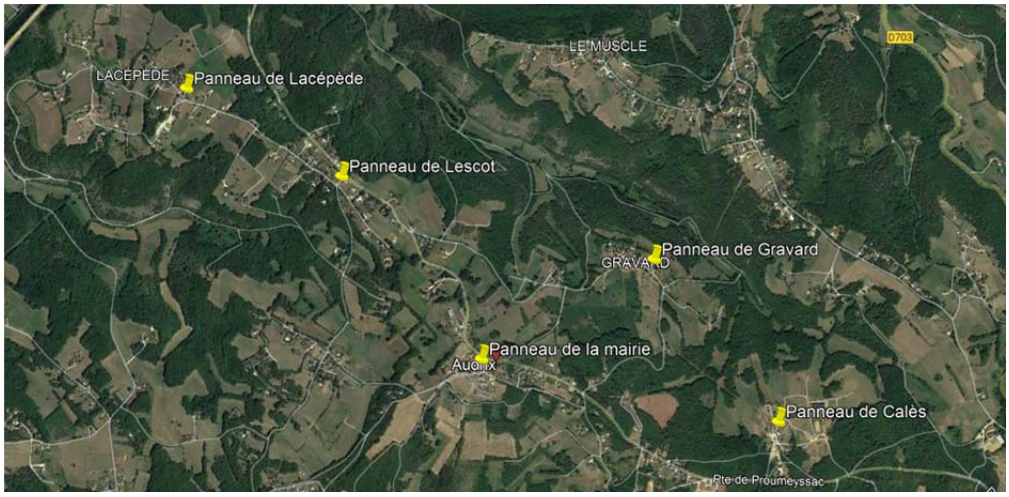
Lors de la dernière campagne des élections municipales, de nombreux habitants regrettaient le manque d'informations sur ce qui se passait sur notre commune. Nous avons alors exploré tous les supports pour pouvoir communiquer avec tous les habitants en prenant en compte le manque de connaissance des techniques numériques pour certains, le problème de la langue ou les difficultés de déplacement et même d'éloignement pour d'autres.

Voilà en quelques mots les solutions que nous avons mises en place pour répondre au mieux à ce besoin de communication :

- **Le site internet de la commune :** il est aujourd'hui en plein travaux de mise à jour. Nous voulons aussi y faire apparaitre de façon plus visible les actualités. Tout est en cours de traitement. Alain Ingrassia et Michèle Cibert se sont attelés à ce travail complexe mais nécessaire.
 L'adresse du site est **https://www.commune-audrix.fr/**, adresse que vous pouvez trouver très simplement avec les navigateurs classiques.
- **Le multi mailing :** La mairie envoie toutes les informations en temps réel par l'intermédiaire de l'adresse mail **mairieaudrix@gmail.com.** Cependant pour être destinataire de toutes les informations diffusées, le RGPD (le Règlement Général de Protection des Donnée) impose que vous en fassiez la demande explicite. **Il faut donc envoyer à cette adresse mail le message suivant *« J'accepte que la commune d'Audrix enregistre mon adresse mail afin de recevoir les informations communales ».*** Dans les messages envoyés, votre adresse sera masquée et non visible par les autres destinataires.
- **Les vitrines d'affichage communal :** Des vitrines d'affichage communal ont été installées un peu partout sur la commune (Voir plan ci-après). Elles recevront une partie des informations relatives au fonctionnement du conseil municipal mais aussi des informations importantes pour chacun des quartiers.
- **Courrier papier :** Pour quelques foyers, repérés pour leur manque de mobilité et d'accès au numérique, les informations en format papier peuvent être déposées dans les boites aux lettres. Nous ne pouvons pas généraliser ce moyen de communication chronophage et énergivore. Cependant, si vous souhaitez recevoir les informations sous cette forme, contactez la mairie et nous étudierons votre situation.
- **PanneauPocket :** Les informations qui sont diffusées sur ce support sont celles utiles aux habitants d'Audrix mais aussi aux personnes des communes voisines. Nous ne pourrons pas y faire paraitre les informations qui n'intéressent que les habitants du village. Pour ce moyen de communication, il faut disposer d'un smartphone comportant l'application **PanneauPocket.** Pour ceux qui ne sauraient pas installer cette application, Éric-Marc Veyrent pourra vous aider. Il suffira d'en faire la demande en mairie en laissant un contact mail ou téléphonique. Un rendez-vous sera déterminé un vendredi après-midi ; il vous accueillera dans la salle sous la mairie pour vous permettre d'utiliser ce moyen de communication.

Il est aussi prévu de trouver un référent par quartier. Cette personne sera alors le relais informationnel entre vous et nous. Si des volontaires sont intéressés pour tenir ce rôle, contactez-nous.

La position des panneaux d'affichage municipal sur la commune d'Audrix



Panneau sur la façade de la mairie. Panneau à Gravard sur le mur du hangar de la famille Conangle.
Panneau à Calès sur le pignon du hangar de la famille Brugère. Panneau à Lescot au début de la route de Lacépède à côté des armoires de communication. Panneau à Lacépède au carrefour de la route de Lacépède et de la rue de Caumont

Détail des positions









Éric-Marc VEYRENT, Michèle CIBERT, Alain INGRASSIA

Travaux d'entretien des réseaux d'eau

o Eau potable

Le transfert de la compétence qui régit l'eau potable, malgré l'impératif de l'État loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), déjà reporté en 2019, s'est vu remis en question par le dernier gouvernement Barnier et réactivé par le tout nouveau gouvernement BAYROU.

La date butoir pour ce transfert a été fixée au 1er janvier 2026, date à laquelle la commune d'Audrix perdra cette compétence qui concerne la qualité de l'eau, la distribution, la surveillance et l'entretien du réseau, le relevé des compteurs, la facturation, etc.

Pour le moment, notre seul objectif reste de maintenir le privilège du SIPEP (Syndicat Intercommunal de Production d'Eau Potable), syndicat créé avec la commune voisine du Coux. Il s'agit donc de conserver la production d'eau potable provenant du forage profond de Mouzens et, par conséquent, d'en maîtriser le prix de revient du m3.

Un rappel : à l'origine, le SIPEP comptait 6 communes sur 2 communautés de communes : Le Bugue rive gauche, Campagne, Saint-Chamassy, Le Coux , Mouzens et Audrix).

Claude THUILLIER

Aujourd'hui, ce sont nos agents communaux qui assurent le fonctionnement et donc la maintenance de la distribution de l'eau potable avec 42 interventions pour l'année 2024. Ces interventions sont liées à des réparations de fuite du réseau, mais de façon majoritaire, à des problèmes sur les compteurs individuels et filtres avant compteur. Il faut ajouter à cela, un temps passé de 4 jours pour effectuer le relevé des consommations sur vos compteurs d'eau.

Éric-Marc VEYRENT

o Irrigation

A Ce syndicat, porté à bout de bras par nos deux communes a été mis en difficulté par la politique de l'État sur le prix de l'électricité. Ce réseau, mis en place depuis le milieu des années 80, a bien vieilli. Il nécessite donc un entretien constant pour éviter un maximum de fuites ou de problèmes de toutes sortes.
A l'époque, face aux périodes de sécheresse, il répondait à la demande des exploitants agricoles tant sur notre commune que sur celle de Saint-Chamassy. Même si à l'heure actuelle le visage du monde agricole a bien changé et nos agriculteurs devenus bien moins nombreux, il nous semble indispensable de conserver cet outil en bon état de marche toujours aussi nécessaire à une agriculture maintenant plus spécialisée et aux nombreux abonnés de "compteurs de jardin" qui, en utilisant cette eau puisée dans la Dordogne pour l'arrosage ou le remplissage de bassins ou piscines économisent une eau potable rare et précieuse. Une assemblée générale sera organisée au cours de ce premier trimestre.
Claude THUILLIER

Aujourd'hui, ce sont nos agents communaux et ceux de la commune de Saint Chamassy qui assurent le fonctionnement et donc la maintenance de la distribution de l'eau d'irrigation avec 12 interventions pour l'année 2024. Ces interventions sont liées à des réparations de fuite du réseau et quelques problèmes sur les compteurs individuels. Il faut ajouter à cela un temps passé de 2 jours pour effectuer le relevé des consommations.
Éric-Marc VEYRENT

Conventions d'occupation de biens communaux

Nous souhaitons que toutes les mises à disposition régulière de biens communaux aux entreprises et aux associations fassent l'objet d'une convention de manière à engager de façon légale les deux parties.

Dans ce cadre, l'association **« Bougeons ensemble »** a signé une convention pour pouvoir utiliser la salle polyvalente tous les lundis soir et certains jeudis soir
De la même façon :

- **L'Auberge Médiévale** utilise un terrain communal pour permettre à ses clients de garer leur véhicule lorsque les tablées nocturnes occupent une grande partie des espaces du Bourg durant l'été. Cette convention d'utilisation de ce terrain communal commence le samedi matin et s'achève le dimanche soir, de début juillet à fin août
- **Le restaurant « Au fil des saisons »,** dans l'attente de l'achat d'une parcelle qui appartient à la commune, utilisera cet espace contigu au restaurant pour le parcage des véhicules de ses clients. Cette convention est faite avec promesse d'achat dès que cela sera légalement possible. Cela permettra d'éviter un parcage sauvage quand l'affluence est importante dans cet établissement.
- **En cours le UKULELE**

Éric-Marc VEYRENT, Michèle CIBERT

Travaux et règlement au Lotissement des Brousses

Cela fait bientôt presque 2 ans que la construction du lotissement des Brousses a été achevée et que la réception a été signée. Il subsiste encore quelques petits désordres sur certains postes dont les garanties s'achèvent en début d'année 2025 (Volets bois et volets électriques solaires).
Les 2 entreprises responsables des travaux ont été mises en demeure de rectifier les dysfonctionnements. Ces travaux de réparations sont en cours.

D'autre part, suite au terrassement important lors de la construction, des glissements de terrain et des ruissellements pluviaux sont apparus. Une société a été missionnée pour résoudre cette situation et ainsi éviter que les habitations subissent des dégradations regrettables.
Les portes de garage étaient trop lourdes à manipuler, La commune a financé la motorisation de leur ouverture/fermeture. Dans le contrat avec l'entreprise, la connexion électrique n'était pas prévue. La mise aux normes des branchements électriques a été réalisée en régie.

Après ces 2 années d'utilisation, des discussions sont en cours avec les habitants de ce lotissement pour élaborer des règlements quant à l'utilisation des espaces communs et rédiger des avenants aux baux afin qu'ils correspondent au mieux à la réalité.
Éric-Marc VEYRENT, Michèle CIBERT

Aire de jeux : espace convivial au centre bourg

Historique

Lors des élections municipales de mars 2020, les élus s'étaient engagés à :

- Créer un espace jeux
- Aménager des aires de pique-nique
- Créer un terrain de pétanque

Dans le cadre de cet engagement, deux élues ont présenté au conseil municipal un projet comprenant une structure jeux destinée aux enfants de 6 à 12 ans et la réalisation d'un terrain de pétanque. Ce projet a été validé en conseil municipal, une demande de subvention déposée et acceptée par les organismes concernés (40% au titre de la DETR *(Dotation d'Équipement des Territoires* Ruraux) et 20% au titre du conseil départemental). Monsieur le Maire ne souhaitant pas signer les devis, a contacté les services de la préfecture et demandé le report du projet pour 2025.

Aujourd'hui

Le nouveau conseil municipal mis en place le 15 septembre a repris le projet et l'a quelque peu modifié.
Le lieu d'implantation, terrain communal autour de la salle polyvalente, est parfaitement situé à proximité du bourg, du centre de loisirs et de la piscine, dans un très beau cadre.
Les membres de la commission aménagement de l'espace ont défini un projet sur plusieurs années.
Le technicien adjoint à l'ABF *(l'Architecte des Bâtiments de France)* nous a guidés pour l'implantation des jeux, le choix des matériaux et des couleurs, la gestion des espaces en fonction de notre projet global et la volonté de protéger le site de possibles nuisances visuelles.
Les commerciaux contactés, spécialisés dans l'aménagement des aires de jeux, se sont déplacés. Après échanges sur nos choix quant aux structures, nous nous sommes rendus tous ensemble sur le terrain.

Trois devis nous ont été transmis par :
La société PIKOTIN

- Un devis terrassement inclus, des structures de fabrication espagnole
- Un devis terrassement inclus, des structures de fabrication française

La société AGORA collectivités

- Un devis sans prise en charge du terrassement que la société aurait dû sous-traiter.



Pour la sécurité et l'aspect esthétique, du gazon synthétique a été choisi comme revêtement de surface.
Le conseil municipal a délibéré.
La société Pikotin et son devis avec matériel de fabrication française a été retenu.
Les subventions accordées en 2024 n'étant pas reconductibles, le conseil municipal a également délibéré pour pouvoir déposer de nouveaux dossiers auprès des différents organismes susceptibles de participer au financement du projet.

Nos choix pour la première tranche (délibérée en conseil) :





- Une structure présentant tous les axes permettant à l'enfant de se construire : grimper, glisser, s'entraider ainsi que 2 petits jeux à ressort pour les plus petits.
- Un terrain de pétanque réalisé en régie par nos agents techniques
- Deux tables de pique-nique et un banc en matériau recyclé disponibles chez le fournisseur des jeux.

Nos projets futurs :

- La mise en place d'un terrain multisport « city stade » très apprécié par les jeunes ados.
- Pour assurer dans cet espace ludique une utilisation intergénérationnelle, il est envisagé dans un futur plus lointain, de mettre en place des agrès de santé et de mobilité physiques.

Au fil du temps, les progrès technologiques, l'évolution de la société, l'isolement ont supplanté les rencontres informelles, les échanges, les contacts. Un tel espace ouvert à tous les âges, aux audrixois comme aux habitants des communes voisines ou aux touristes, lieu de rencontres familiales et amicales permettra, nous l'espérons, de recréer des liens conviviaux si importants pour l'équilibre de chacun.

Implantation prévisionnelle des infrastructures



Michèle CIBERT

Plaques de rue et numérotation d'habitation

Deux nouvelles voies ont été créées ou plutôt classées et nommées sur Audrix.

- La première voie est le chemin des Amoureux déjà classée par Saint Chamassy sur sa commune au lieudit Caillavet. La commune d'Audrix a prolongé son classement sur les lieudits Le Souquier et Le Marat. La dernière partie de ce chemin qui débouche sur la route de Bonnemort n'a pas été classée car elle est difficilement carrossable. Il était judicieux que cette partie n'apparaisse pas sur les GPS.
- La deuxième voie est l'impasse du Marat sur le lieudit éponyme. Cette impasse conduit à une habitation qui avait besoin d'une adresse officielle pour obtenir l'installation de la fibre.

Des panneaux de rue ont donc été commandés et sont en cours d'installation.

La règle de numérotation des habitations a changé depuis le classement de nos voies en 2017. A l'époque si plusieurs habitations existaient sur une voie privée, elles bénéficiaient toutes du même numéro. Aujourd'hui, suivant les nouvelles directives, chacune de ces habitations doit posséder son propre numéro. Il y a trois lieux où le changement est nécessaire :

- A Rouméou, au 2969 Route de Proumeyssac : 3 habitations concernées, les 2 en retrait de la route changeront de numéro n°2967 et n°2965.
- Au Souquier, au 410 route du Souquier : 2 habitations concernées, la dernière créée aura un numéro décalé n°406.
- Au 482 route de Saint Chamassy : 2 habitations concernées, celle en retrait de la route changera de numéro pour le n°480.

Le lotissement des Brousses possède maintenant son numéro sur la Route de Proumeyssac et un panneau avec son nom « Lotissement des Brousses ».

Éric-Marc VEYRENT

La compétence de l'eau

Voilà un dossier très important.

Face aux échéances, nous voulons anticiper au mieux la transition inévitable qui se dessine, pour que cela nous impacte le moins possible négativement.

Préambule :

Pour l'eau il faut définir 3 champs :

- **1 La production d'eau potable :** Structure qui permet d'extraire de l'eau potable et de la proposer à la distribution.
- **2 La distribution de l'eau :** Structure qui permet d'utiliser l'eau produite pour alimenter les usagers.
- **3 La compétence :** Structure administrative qui décide de tous les choix qui concernent l'eau potable depuis la production jusqu'à la facturation. Cela comprend aussi tout ce qui concerne les investissements.

Situation :

La commune d'Audrix gère l'eau potable en régie. Elle en assure la distribution, la maintenance, la surveillance et la facturation. Elle a donc la maitrise des 3 champs définis ci-dessus puisqu'elle a gardé la compétence.

La production de l'eau est assurée par le SIPEP (Syndicat Intercommunal de Production d'Eau Potable) dont le siège ainsi que le pompage sont situés sur la commune du Coux et Bigaroque Mouzens. La commune d'Audrix est adhérente à ce syndicat.

Ce syndicat a été créé le 23 avril 2004 en pleine crise de production d'eau, dans notre secteur. Il fallait trouver une nouvelle source d'approvisionnement de façon urgente. La production d'eau de Saint Chamassy ne pouvait plus fournir d'eau potable. Les communes du Coux, Mouzens, Saint Chamassy, Campagne, le Bugue et Audrix se sont associées pour investir dans ce réseau qui permet encore aujourd'hui à l'eau produite à Mouzens, de transiter par le château d'eau du Coux au lieudit Saint Georges puis d'être redistribuée sur toutes les communes adhérentes précitées.
Ce syndicat n'existe qu'à condition qu'il y ait au moins deux communes adhérentes qui appartiennent à 2 communautés de communes différentes. Aujourd'hui, il ne reste que 2 communes adhérentes à ce syndicat, puisqu'elles n'ont pas transféré leur compétence de l'eau : la commune du Coux sur la Communauté de Communes de la Vallée Dordogne (CCVD) et Audrix sur la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme (CCVH).

Comprendre les risques encourus à courte échéance pour prévoir

La loi NOTRe du 7 août 2015 impose que les communes transfèrent leur compétence de l'eau vers une grosse unité de gestion et que les régies communales disparaissent. Normalement obligatoire avant fin 2025, lors des derniers remaniements gouvernementaux, et par décision du 1er Ministre Michel Barnier, cette obligation devait être abrogée. Ce ministre n'est pas resté assez longtemps pour que cette volonté soit votée par le parlement. Nous sommes dans l'attente des prochaines décisions de l'État. Donc pour l'instant, nous en revenons aux échéances de fin 2025 en ce qui concerne le transfert de la compétence de l'eau.

La compétence de l'eau de la commune d'Audrix sera vraisemblablement transférée, à très courte échéance, il est prudent de prévoir l'avenir. Il faut rester vigilant et prendre toutes les informations, tous les contacts, pour nous engager dans quelques mois, dans la direction la plus pertinente pour notre commune.

- **Transfert de la gestion de la distribution de l'eau**

Ce transfert, tant que la commune conserve la compétence, ne nous engage que pour la durée d'un contrat. Les choix sur le transfert de cette exploitation du réseau, nous appartiennent. Les coûts dépendront de l'étendue des charges que nous sous-traiterons (surveillance du réseau, recherche de fuite, maintenance, personnel d'astreinte, cartographie du réseau, démarches administratives liées à l'exploitation, etc…). Ce transfert peut se faire vers une entreprise privée de type SOGEDO *(Société de Gérance et de Distribution d'Eau)* ou vers la Régie Départementale de l'Eau (RDE24) comme ont fait toutes les communes voisines. Nous avons déjà eu des contacts et avons demandé des propositions de convention d'exploitation.
Cela aura un coût, mais ce coût nous le budgétisons déjà aujourd'hui sur notre fonctionnement en régie. Si nous sous-traitons la distribution, un ajustement sera nécessaire. Des discussions ont déjà eu lieu avec le RDE24 et la SOGEDO sans pour autant engager la commune pour l'instant.

- **Transfert de la compétence de l'eau**

Ce transfert ne nous permettra que très difficilement un retour en arrière. Nous n'aurons plus la maitrise des investissements ni celle de la distribution. Le choix de la structure qui reprendrait notre compétence nous appartient. L'ensemble des communes du secteur a choisi la structure départementale du SMDE24 (Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne). Dans le cas d'un transfert de notre compétence de l'eau au SMDE24, le choix de la distribution reviendrait raisonnablement au RDE24 même si le choix du RDE24 n'est pas obligatoire.
Si la commune d'Audrix transfère la compétence de l'eau, le SIPEP (Syndicat de production d'eau) sera alors dissous. Il est convenu avec les élus du Coux que lorsque ce transfert aura lieu, les 2 communes le feront simultanément, le SIPEP sera alors vraisemblablement absorbé par le Syndicat départemental (SMDE24).

Anticipation

- Des discussions sont en cours avec le SMDE24. Si nous rentrons dans ce syndicat, il est prévu de rejoindre un groupe composé de communes ayant des contraintes similaires aux nôtres. Nous aurons de ce fait un pouvoir plus important dans le choix des investissements, le nombre de communes devrait être limité.
- Comme le SIPEP risque d'être absorbé par le SMDE24, nous voulons que les investissements nécessaires soient engagés avant cette échéance. Cela nous permettra de préserver la ressource en eau dans un contexte d'infrastructures techniques pérennes. C'est pour cela qu'avec le SIPEP, nous poursuivons l'étude de la réalisation d'un nouveau château d'eau à Saint Georges.
- Comme écrit plus haut nous avons commencé à prendre des contacts avec le RDE24 pour la distribution.

Nous avons déjà commencé à analyser l'impact de ces changements pour la distribution de l'eau aux habitants d'Audrix :

- Le coût de l'eau augmentera. Le prix sera fixé par le RDE24 et commun à toutes les communes adhérentes. Pour Audrix la simulation montre que l'augmentation serait de 40€/ans pour une consommation de 100m3 *(Calculs établis avec les tarifs des factures de l'année 2023).*
- La maintenance et la surveillance du réseau seront assurées par des techniciens de la régie choisie (RDE24, SOGEDO, …) et cela même les jours fériés grâce au service d'astreinte.
- Le contrôle des bornes et bâches incendie sera assuré par leurs services.
- La facturation et les investissements seront pris en charge par le SMDE24.

Les personnes dont la distribution est déjà gérée par le RDE24 attestent que cela fonctionne très bien.
Affaire à suivre
Éric-Marc VEYRENT

La vie associative

Association APPEL *(Association Pour la Protection de l'Environnement Local)*

L'association n'a pas eu d'activité particulière pendant l'année 2024. L'assemblée générale d'APPEL se réunira en février 2025.
Franck HAMON

Les Mammouths d'Audrix

« Les Mammouths d'Audrix » est une association d'animation de la vie locale.
Parce que la convivialité, les rencontres et la culture sont au cœur du lien social, les Mammouths d'Audrix ont pour vocation de proposer des évènements culturels en Dordogne toute au long de l'année.
Entre la vallée de la Dordogne et la vallée de la Vézère, notre beau village d'Audrix attire déjà du monde en saison estivale. Mais c'est avec et pour les périgourdins que nous voulons composer.
Les Mammouths d'Audrix proposent des moments de partage pour petits et grands. Concerts musicaux, jeux inter-villages, tablées nocturnes, bal trad' etc.
Et toutes les propositions sont bonnes à prendre, parce que l'union fait la force, et l'échange fait la Politique, c'est à dire la vie en commun.
Alexandre HAMON

Morescarole



Morescarole est une association audrixoise qui a pour but de rechercher et de faire connaître la danse du Moyen-Âge. Nous organisons des stages à Audrix dans la salle de danse Morescarole à côté de la malle aux costumes. En 2025, un premier stage aura lieu du 1 au 4 mai, un second du 13 au 18 juillet dédié aux Arts du Spectacle au Moyen-Age ; aux chants, aux pratiques instrumentales et à l'escrime médiévale, un spectacle à la fin du stage est offert au public dans la salle polyvalente d'Audrix.





En novembre 2024, Catherine Ingrassia et Christophe Deslignes ont fait paraître leur huitième ouvrage sur le thème de la danse médiévale. Ce dernier est dédié à dans la danse du 15e siècle. Il est le fruit de 12 ans de travail et est inédit dans l'étude de l'histoire de la danse à la fin du Moyen-Âge et au début de la Renaissance.
En plus des stages, l'association anime des fêtes et des bals dans toute la France et en Dordogne (Carlux, Vergt et Brussac).



Vous pouvez aussi découvrir la danse médiévale lors d'ateliers, un samedi après-midi par mois. La salle de danse Morescarole accueille



des cours de yoga tous les jeudis soir, divers cours de pratique de danse ponctuellement ainsi que les veillées d'Audrix le dernier vendredi du mois.
Morescarole a invité cet été à Audrix un jeune violoniste « Manoé » qui nous enchanté avec un concert dans l'église ainsi que les « Michelibediches » un trio vocal féminin swingué, qui nous ont présenté un spectacle divertissant et talentueux dans le théâtre de verdure.

Renseignements et informations 06-20-71-81-20, morescarole.fr, ladansemedievale.fr

LAVIKIVA

« C'est la Vie qui va toujours ! Vive la Vie – Vive l'Amour ! »… chante Charles TRENET

Et il semblerait qu'au fil des années qui passent, ce soit vrai : la Vie poursuit son cours, à travers creux et bosses, vents et marées, torrents et fleuves tranquilles…
À AUDRIX, à l'association LAVIKIVA, elle essaime ses moments de joie :

- Aux VEILLÉES OUVERTES, chaque dernier vendredi du mois, à la Malle aux Costumes, chez nos amis INGRASSIA. Pas besoin d'être adhérent pour venir partager musique, poèmes, chansons, danses, contes…et terminer la soirée autour du verre de l'amitié et quelques succulentes pâtisseries ! BIENVENUE, c'est ouvert à tous et toutes, et c'est gratuit ! Et ce qui est sympa, c'est d'amener avec soi une grosse bûche qui aidera à chauffer la soirée !

• Au CLUB DES AMIS UKULÉLÉ : qui ont la joie de se retrouver régulièrement pour travailler leur instrument et affiner leur répertoire, ce qui leur permet de répondre présents pour offrir de beaux et sympathiques moments musicaux, lors de manifestations associatives ou encore dans les EHPAD des environs. Dépassant désormais la vingtaine de membres, le groupe accueille aussi quelques guitaristes, un flutiste, un percussionniste, et des chanteurs, chanteuses. Le groupe remercie chaleureusement la commune d'Audrix pour la mise à disposition de la salle polyvalente du village. Les prochains rendez-vous, de 15h00 à 17h30, y sont prévus les : - samedi 18 Janvier – dimanche 9 Février – dimanche 9 Mars - Si vous voulez découvrir ce sympathique instrument, chanter et jouer avec nous, venez : c'est entrée libre et ouvert à tous !
CONTACT : 06 07 04 07 77 - lesamisukulele@gmail.com

• A la soirée CONCOURS/FÊTE DE LA SOUPE : qui, depuis plusieurs années déjà, vient chaleureusement animer nos hivers ! Six concurrents-marmitons confectionneront leur soupe que nous dégusterons tour à tour. Tous les convives sont membres du jury et choisiront la meilleure qui sera primée. Tout cela, dans un univers enchanté, grâce aux nombreuses possibilités d'époques et de genres que peut nous offrir les innombrables ressources de la « Malle aux Costumes » !
Donc, cette année encore, une sympathique histoire enrobera notre soirée, et nous vous attendons : le samedi 15 Mars à 19h ! Si vous souhaitez nous faire découvrir votre délicieuse soupe (5 litres),
inscrivez-vous au 06 12 07 29 44.

L'association a eu son assemblée générale le lundi 30 décembre dernier. Si vous désirez être adhérent, pour la modique somme de 10€ par an, ou pour toute autre renseignement, appeler le : 07 83 24 71 61.

Et la Vie va mieux quand on est ensemble !

Alors : à bientôt !

Le Bureau

Comité de loisirs d'Audrix

Le mot du président :



Après un printemps et un été capricieux et malgré les bouleversements du conseil municipal, le comité de loisirs d'Audrix a pu maintenir le programme de ses animations.
L'année 2024 a débuté par l'organisation d'un loto au mois de mars.
Nous avons également participé à trois tablées nocturnes.



Puis a eu lieu, le 10 aout 2024, notre vide grenier annuel qui s'est déroulé sous un magnifique soleil. Cette année nous avons innové avec une exposition d'anciennes voitures.





Pour la 4ème année consécutive nous avons pu organiser le marché de Noël dans une ambiance festive grâce à la chorale « Pop Meyrals » et la



venue du père Noël.
Aussi, cette année une nouveauté a été au rendez-vous, l'exposition d'une crèche de M. et Mme NICOLAS.



Pour clôturer l'année 2024 et avec la participation de la mairie, le repas des aînés s'est déroulé dans la salle des fêtes de la commune avec une ambiance conviviale de quoi finir l'année en beauté !



Toute l'équipe vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.
Je remercie le bureau et les bénévoles de leur participation.
Afin de maintenir « la survie » des nombreuses activités au sein de notre village, le comité Loisirs est ouvert à toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre.
Le Président

L'assemblée générale :

En ce qui concerne le fonctionnement du comité de Loisirs a pu tenir son assemblée générale le 27 novembre 2024.

Composition du nouveau bureau :

Président : LEURS Jean-Claude,
Trésorier : MARADENE Pascal,
Vice trésorier : MOUSSET Nathan,
Secrétaire : MARADENE Fanny,
Vice-secrétaire : VIGIER Nathalie

Les bénévoles M. et Mme VOCANT, M. MARADENE Alexis, Mme POTIER Alexia, Mme MARADENE Clara, Mme GREZE Colette et M. THUILLIER Claude
La secrétaire, MARADENE Fanny

Le Comité de Loisirs vous présente son programme pour l'année 2025 :

- Loto : En mars 2025 (date à définir)
- Tablées nocturnes : Juillet et Août
- Vide grenier + rassemblement de voitures : 10 Août 2025
- Marché de Noël : 23 Novembre 2025
- Repas des ainés : En décembre (date à définir)

MARADENE Fanny

Musique en Périgord prépare sa trente-septième édition !

A Audrix, on se rappelle la jolie soirée d'été de juillet 2024, où le trio Lazuli, piano, violon et violoncelle (avec Haydn, Schubert et Mendelssohn) a enchanté le public. La jolie église romane, à l'acoustique exceptionnelle, était pleine ce soir-là, et les auditeurs ravis ! Le concert s'est terminé sous la halle enluminée, le verre de l'amitié offert par la municipalité, à la main.

Les trois jeunes musiciennes, Marina Saiki, Anna-Li Hardel et Romane Bestautte, lauréates de l'académie Ravel, se sont volontiers prêtées aux questions. Comme l'après-midi, où elles avaient eu à cœur de partager leur passion et

leur technique : une répétition était ouverte gratuitement aux enfants, avec notamment ceux des centres de loisirs Enfants des deux rivières. Un public attentif, posant de multiples questions !

Le festival Musique en Périgord a été créé à Audrix en 1989, par quelques passionnés de musique classique. Il est resté depuis fidèle à ses objectifs :

Accueillir des artistes consacrés ou de jeunes interprètes dans les lieux patrimoniaux de notre belle région, faire connaître et aimer la musique de qualité en milieu rural, offrir à tous les publics des spectacles accessibles à des prix très étudiés, avec une attention particulière aux enfants.

En 2024, la 36-ème édition a rassemblé un millier de personnes pour onze concerts, durant l'été et au fil des saisons. Sans compter les groupes d'enfants qui ont participé aux ateliers de musique avec les musiciens de l'Ensemble baroque de Toulouse.

Le 23 juillet 2025, Audrix recevra l'ensemble La Mandorle : violon, violoncelle, théorbe et hautbois. Réservez déjà votre soirée, nous vous attendons nombreux !

Avec toujours une répétition ouverte aux enfants, et un verre convivial sous la halle avant de se séparer.

Auparavant, le 17 juillet, en plein air sur les bords de la Vézère au Bugue, ce sera l'orchestre Théo Ould (accordéon, violon et violoncelle), puis le 27 juillet un récital de piano au Pôle d'Interprétation de la Préhistoire aux Eyzies, et l'Ensemble SaxBach dans le parc du château de Campagne, devant la façade illuminée, le 4 août.

Enfin, à l'automne, le Trio Spyniewsky (violon, alto et violoncelle) à Limeuil, et le Quatuor Cabantous à Cendrieux.

Nous vous donnons rendez-vous sur www.musique-en-perigord.fr pour toutes les informations, et pour la billetterie. N'hésitez pas, si ce n'est déjà fait, à adhérer à l'association (tarifs et places préférentiels) ou à vous inscrire sur le site pour recevoir nos newsletters !

Votre soutien est essentiel en cette période de restrictions budgétaires des pouvoirs publics. L'équipe de bénévoles vous attend aussi volontiers pour faire vivre le festival, en participant à la programmation, l'organisation, la communication… durant toute l'année ou au moment des concerts, selon vos talents et vos disponibilités.

Pour musique en Périgord

Association de chasse « La Terrassoise »



Notre président et le bureau vous souhaitent une très bonne année 2025 !
Nous restons très soucieux de la sécurité, des précautions et règles à respecter dans les actions de chasse.
De la courtoisie et du respect pour les habitants et autres utilisateurs de la nature.
Sur la route, veillez à ralentir s'il vous plaît quand vous apercevez des panneaux et des chasseurs, pour votre sécurité, celle de nos compagnons à quatre pattes et la nôtre.
Notre association compte 15 adhérents au total cette saison.
Depuis 2 ans maintenant, nous sommes en appellation GC « Groupement Cynégétique » avec l'association de chasse de Saint Chamassy.
Nous apportons cette précision car nous n'avons pas exactement les mêmes modalités et règles en action de chasse qu'une ACCA « Association de Chasse Communale Agréée », nous sommes une association de rassemblement de propriétaires.

Nous sommes dans une bonne année en termes de prélèvements de sangliers, qui peuvent causer certains dégâts sur les cultures et autres.
Effectivement, les dégâts sur les cultures sont de plus en plus importants du fait de la prolifération de cette espèce.
Cela engendre des frais supplémentaires pour notre association et impacte également la sécurité sur la route.
La population de chevreuils, grands cervidés et lièvres reste à la hausse.
Une belle densité de bécasses dans nos sous-bois, tandis que le pigeon ramier ou palombe se fait discret cet hiver.
Les membres du bureau, sous la houlette du président Christophe Desmond, restent à votre disposition pour vous informer des jours de chasse et autres précisions.
Vous pouvez également vous rapprocher de la fédération départementale des chasseurs de la Dordogne pour certains renseignements complémentaires.
Une belle santé à vous tous et à vos proches, habitants de Audrix, amoureux de la Nature.
Continuons à cohabiter et à nous rencontrer dans un esprit de bienveillance et de respect de chacun.

Le secrétaire pour le bureau.

Ludodrix





L'association Ludodrix a pour vocation de gérer une importante collection de jeux et jouets. Cette collection appartenait à mon beau père, pédopsychiatre qui soignait les enfants par le jeu, c'est ainsi qu'il s'est beaucoup intéressé aux jeux de toutes sortes et qu'il les a collectionnés pendant plus de 40 ans. Cette collection appartient à la famille et ne peut être cédée en partie ou vendue. Toutes les pièces de la collection sont des petits jeux ou jouets de tous les jours et pas une collection de « jouets anciens », d'où son intérêt ludique, sociologique et historique.

Ludodrix a donc proposé des animations jeux pour tous types d'évènements tels que le festival de Loire à Orléans en 2021, les 700 ans du marché au Bugue, une animation marionnettes pour le centre de loisir d'Audrix en 2022, une animation jeux au Naturofest à Campagne puis au Spoonfest à Copocabana aux Eyzies 2024. Nous avons aussi à plusieurs reprises, organisé des veillées jeux dans notre salle Morescarole en 2023 et 2024.

Des volontaires sont venus plusieurs fois chez nous pour nous aider à faire l'inventaire de cette collection et créer une base de données spécifique, il reste encore beaucoup à faire, la collection comptant environ 40000 pièces dont 500 jeux de société, 1000 toupies, 200 marionnettes, …. Et beaucoup de livres sur le jeu, des popUp, …



Nous voudrions faire en sorte que ces jeux puissent vivre, être utilisés, et être montrés au public et nous sommes en train de réfléchir à la façon de mettre cela en place.

Nous souhaitons trouver des adhérents à notre association pour poursuivre l'inventaire, réfléchir à la mise en place de ce projet et mettre en place des animations et des veillées jeux.

Contact : Alain Ingrassia, 06-11-99-06-72

Bougeons ensemble



"L'association BOUGEONS ENSEMBLE a pour but de rassembler des personnes volontaires chaque semaine toute l'année (sans interruption !) pour faire du renforcement musculaire et des étirements, tous les lundis et jeudis de 19h00 à 20h30 environ à la Salle Polyvalente de Audrix. Et pour ceux qui le souhaitent, il s'ensuit 10 à 15 min de méditation courte guidée.

Le dimanche matin, des marches sont organisées, avec différentes variations de lieux, de dénivelés et de distances. Ceci est en évolution au vu de la nouveauté de l'association.



Toutes ces activités sont GRATUITES pour tou(te)s !! Accessibles à tou(te)s car chacun fait ce qu'il peut !!

Ces activités sportives se font en autogestion, sans professionnels de quoi que ce soit pour animer les séances, chacun doit écouter son corps, et se rapprocher si besoin de son médecin traitant pour savoir ce qu'il peut effectuer ou pas.

Aucun niveau n'est nécessaire, débutant ou confirmé, venez !

Bien évidemment, suite à un essai d'une séance, des conditions d'adhésion à l'association sont demandées.

Mais je répète c'est entièrement GRATUIT pour tou(te)s.

N'hésitez pas à venir essayer, car ces activités se font dans la convivialité, la rigolade et la solidarité pour pallier à la solitude et à la passivité que cela entraîne.

BOUGEZ ! BOUGEZ !! BOUGEZ !!! Et votre santé et votre vie quotidienne seront meilleures.

Pour plus de renseignements,

N'hésitez pas à me contacter au 06 03 27 69 40, *Le Président de l'association,*

Sébastien CALÈS

DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION ÉCHANGES ET VIE !

Cette association crée en juin 2014, avait pour but :

- De proposer des logements indépendants destinés à des séniors autonomes,
- D'offrir des activités de bien-être, des ateliers divers, des actions culturelles ouvertes également à des personnes extérieures, dans un esprit d'échanges et de solidarité.

Ce projet s'adressait à des personnes désireuses de consacrer de l'espace et du temps à la dimension spirituelle et à la qualité de leur vie.

Nous étions onze personnes au départ, et, grâce à des réunions mensuelles, les démarches ont commencé : recherche d'architectes, d'un conseiller juridique, de pistes de financements...etc, avec les encouragements de la Mairie d'Audrix. Très vite, le projet a rassemblé des personnes intéressées et désireuses de vivre sur ce lieu.

Des soirées de soutien ont été organisées à la salle d'Audrix et nous remercions vivement toutes les personnes qui ont contribué à leur réussite !

Au bout de quelques années, le groupe de onze personnes, pour des raisons diverses et variées, s'est retrouvé à six, puis à trois, après des tensions entre les membres du bureau, avant de revenir à six en 2020 !

La lourdeur des démarches administratives, l'absence de réelles pistes sérieuses de financement, puis, en dernier lieu, le départ du quatrième architecte avec lequel nous avions enfin fait affaire, ont eu raison de notre détermination et de notre courage.

Mais...la Mairie d'Audrix s'en est inspirée, et les membres d'Échanges et Vie se réjouissent de l'existence, sur la commune, du « Hameau des Brousses », constitué de 6 logements autour d'une salle commune, les 6 logements étant occupés.

L'heure du bilan, pour les membres de l'association, a donc sonné : ce fut une belle et riche expérience qui nous conforte dans l'idée que cette étape de la vieillesse n'est pas une fatalité à subir mais l'œuvre d'une vie à accomplir, en ayant à cœur de la transmettre aux générations suivantes.
Catherine BRUNON

Les p'tits d'hommes

Accueil de loisirs « Les P'tits d'Hommes »

Comment vous parler de la vie à l'accueil de loisirs sans évoquer les valeurs éducatives et pédagogiques qui s'y partagent et s'y construisent.

Pour les mercredis du premier semestre 2025, l'équipe pédagogique des P'tits d'Hommes souhaite développer au sein du planning des activités proposées aux enfants, 2 axes récurrents.

1) Le premier axe **: « autour du livre »**

- **Avec pour le groupe maternel la lecture de contes divers et variés**

Les objectifs pédagogiques étant les suivants :

⇨Développer l'attention et l'écoute de manière agréable

⇨Découvrir le sens de mots nouveaux, de nouvelles notions

⇨Eprouver, ressentir des émotions à partir d'une histoire racontée

⇨Développer son propre imaginaire avec des personnages, des situations…

- **Et pour le groupe des + de 6 ans la création d'un petit livre** en utilisant l'Intelligence Artificielle (IA), **des ateliers dessin autour de la bande dessinée, des jeux d'intérieur avec l'utilisation de livres ou de grands jeux autour des lettres, des lectures individuelles (aux temps calmes) ou partagée (volontaires pour lire une petite histoire aux autres)**

Les objectifs pédagogiques étant les suivants :

⇨Développer la capacité de création, d'imagination

⇨Apprendre à créer à plusieurs ou en groupe (discussions, échanges, écoute de l'autre, prise de parole à bon escient, respect du temps de parole de chacun)

⇨Créer en utilisant une technologie actuelle : l'Intelligence artificielle

⇨Découvrir cette nouvelle technologie et ses potentiels

⇨Découvrir que tout peut être source de jeu et de plaisir y compris le livre, les mots et les lettres

⇨Développer des nouvelles techniques pour dessiner

⇨Susciter le plaisir de créer, d'inventer et de réaliser par le biais d'un certain type de dessins lié à un petit texte

⇨Savoir se repérer face à un livre

⇨Savoir identifier ses éléments clés (éditeur, auteur, titre, sommaire, chapitres etc.)

⇨Ressentir que le livre n'est pas qu'un outil scolaire ou de connaissance mais qu'il est aussi source d'émotion, d'évasion, de détente

2) Le deuxième axe pour tous les âges **: la sensibilisation à la relation avec un animal**

□ Par le biais **de petites vidéos adaptées**

□ Par **la rencontre avec des ânes qui viendront sur place à l'accueil** (en collaboration avec mon ancienne collègue, Céline Bléteau qui est dans cette démarche).

□ Grâce à des **échanges entre l'équipe d'animation et les enfants** en mettant en avant les témoignages d'enfants volontaires

□ (D'autres moyens restent encore à construire à ce jour)

Les objectifs pédagogiques étant les suivants :

⇨Responsabiliser les enfants en expliquant que toute relation y compris avec un animal implique des devoirs et notamment celui du respect

⇨Développer une écoute, un regard attentif, compréhensif et bienveillant avec l'animal

⇨Découvrir et connaître un peu mieux un animal particulier et très intelligent : l'âne

⇨Améliorer et augmenter la capacité de se concentrer

⇨Découvrir que l'on peut créer des liens affectifs avec n'importe quel animal

⇨Stimuler certains sens

⇨Coordonner la motricité fine au contact du soin à l'animal

⇨Calmer ou apaiser l'anxiété

⇨Comprendre certains comportements comme langage de nos animaux familiers

⇨Prévenir de conduites qui pourraient être à risque face à des animaux familiers (exemple : prévention de la morsure ou de la griffure)

Voilà, un exemple concret de notre démarche éducative auprès des enfants qui nous sont confiés. L'accueil de loisirs c'est un lieu de vie collective où chacun est en mesure d'apporter un petit peu de lui-même au profit du collectif. L'équipe d'animation en en est un peu le chef d'orchestre mais sans la diversité des musiciens aucune partition ne pourrait aboutir dans son interprétation !

Isabelle ROUSSEAU

Passion Petit Patrimoine (P.P.P)

Association pour la conservation et la mise en valeur du petit patrimoine des communes de Saint Chamassy, Audrix et Limeuil

Il nous a semblé important de **faire revivre des éléments du patrimoine ; ils ont leur histoire à raconter qui est NOTRE HISTOIRE.**

Les lavoirs et fontaines racontent la vie quotidienne des habitants des villages ruraux :

Les femmes du hameau arrivaient au lavoir par un petit chemin avec leur brouette en bois chargée d'une lessiveuse remplie du linge bouilli. Et oui, jusqu'aux années 1960, les machines à laver le linge n'étaient pas encore arrivées dans nos foyers ruraux.

Pour laver leur linge, les "lavandières" s'agenouillaient dans un "baquet" rectangulaire placé devant une pierre du lavoir (en principe, chaque femme avait sa pierre), frottaient le linge avec une brosse et du savon, utilisaient la cendre, le battait fortement avec un "battoir" en bois, le tordaient et le rinçaient. Cela prenait quelques heures ! Les femmes avaient le temps de parler, de se raconter les nouvelles du coin, du chef-lieu du canton St Cyprien où les paysans se rendaient lors des foires pour vendre leurs bêtes et faire des achats. Si les lavoirs pouvaient parler, ils en raconteraient des histoires ! Les femmes y ont évoqué leur vie, les "potins" des alentours…

Les lavoirs avaient donc une grande utilité.

Ces constructions étaient bien pensées : malgré le temps passé, elles sont toujours présentes, l'eau y coule en permanence provenant de la fontaine construite à côté grâce à un petit caniveau entouré d'un sol pavé.



En période de sécheresse, lorsque les puits des fermes étaient taris, les habitants venaient y puiser l'eau dont ils avaient besoin notamment pour leur alimentation.



Lavoirs de la Servantie et de Gravard sur Audrix

Depuis maintenant 2 ans, l'association Passion Petit Patrimoine, restaure les lavoirs, sources et sentiers qui, parsemés sur les communes de Saint Chamassy, Limeuil et Audrix, attendaient d'être remis en état pour nous rappeler à tous la richesse de notre petit patrimoine.

Forte d'une cinquantaine d'adhérents, elle a déjà permis de remettre en état le lavoir de la Bertrandie, celui de Pégauret ainsi que celui de la Mélonie situés sur la commune de Saint Chamassy.

Des projets sont déjà planifiés pour l'année 2025 mais nous sommes à votre écoute si vous connaissez des sites qui auraient besoin de revivre, d'être restaurés pour que tous, nous profitions lors de nos promenades et déambulations de ces petits trésors de notre patrimoine.

Les travaux sur sites réunissent à chaque occasion plusieurs adhérents qui, conjointement au travail que nécessite chacun des projets, s'attachent entre autres à créer un lien amical et social avec l'ensemble des participants.

Un moyen de créer du lien social et de sortir de son quotidien, chose devenue tellement importante et cruciale dans la vie actuelle.

Pour que tous les adhérents soient acteurs au sein de l'association, nous avons décidé d'élargir les possibilités de participation à d'autres activités, notamment en créant un atelier cuisine dans lequel les participants découvrent des recettes proposées par chacun sur des thèmes culinaires différents.

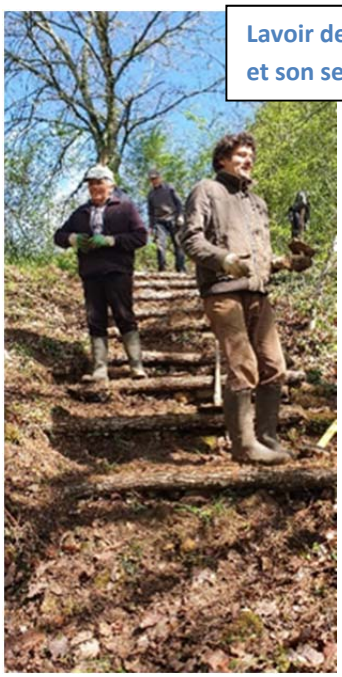
L'ambiance et la bonne humeur sont assurées !

Nous organisons aussi des sorties permettant de découvrir d'autres sites mis en valeur par des associations ayant la même démarche que la nôtre ;

Journée de visite au moulin de Gignac, découverte du patrimoine de Bigaroque par l'association **« Connaissance et conservation du patrimoine du Coux, Bigaroque et Mouzens » trocs de plantes à Limeuil**, sortie mycologique encadrée par la société mycologique de Dordogne, conférences à venir.

Pour tous ceux qui aimeraient participer à ces différentes activités, notre association vous accueille avec plaisir, l'engagement associatif permettant de développer des compétences humaines et relationnelles précieuses.

Quelques exemples de réalisations



Lavoir de Pegauret
et son sentier d'accès





Lavoir de la Mélonie





Lavoir de la Bertrandie

Pour conclure, il est bon de souligner que tout engagement associatif permet de développer des compétences humaines et relationnelles précieuses.

Éric SAUVE

Contacts :

Président de l'association : M. FAURET Claude – tel : 06 23 97 17 73
Secretaire : M. SAUVE Eric – tel : 06 31 60 68 23
Trésoriere : Mme BORIE Arlette –

La crèche village



Traditionnellement Sylvie et Christian NICOLAS exposaient dans leur bar tabac de l'hôtel de ville au Bugue, une crèche nichée dans un village XXL.



Jeunes retraités, ils se sont installés à Audrix, leur crèche soigneusement emballée et remisée.

Mais quel dommage de ne plus la partager…

Quelle bonne initiative, solliciter la mise à disposition d'une salle municipale de mi-novembre à mi-janvier pour son installation !



Pris de passion, chaque année, ils ajoutent des santons venus tout droit de Provence, des scènes de vie, des bâtisses, des maisons de style fabriquées par Christian.

Conquis par la richesse de notre patrimoine périgourdin, il a reproduit les châteaux de Beynac, de Castelnaud, de Comarque, des Milande, de Castelnaud, sans oublier le clin d'œil à nos petits villages : la caserne des pompiers et la maison moyenâgeuse du Bugue.



Les informations municipales, un article dans le journal sud-ouest, un reportage télévisé sur France 3, une interview diffusée sur radio France Périgord ont suscité de venir la découvrir parfois de très loin. Les visites ont été nombreuses, Sylvie et Christian NICOLAS ont été assaillis de questions et intarissables quand ils évoquent leur crèche. Pour eux, le regard émerveillé, fasciné des enfants, quelle récompense ! !

Pendant tout le temps de l'exposition, la famille Nicolas a continué à produire des parts de rêve miniature et nous réserve une extension de leur œuvre miniature avec la création du bourg d'Audrix : la place de notre village : la mairie, l'église, l'auberge et le four à pain. Nous les remercions pour ce partage.

Michèle CIBERT

Les jeux inter-villages



Depuis quelques années des rencontres entre 4 villages Alles Sur Dordogne, Audrix, Le Coux et Saint Chamassy ont lieu. Les équipes se défient autour de jeux et de joutes alliant force et adresse. Cette année c'est l'équipe d'Audrix qui en est sortie vainqueur. Félicitations à nos vaillants représentants mais aussi aux organisateurs qui ont su assurer une organisation sans faille, dans la bonne humeur et la gaité.

Quels plaisirs de ressentir les échanges détendus entre le public, les familles, les participants de tous ces villages !

Pour l'année 2025, cette rencontre inter-villages se déroulera sur la commune d'Audrix. C'est l'association « Les Mammouths d'Audrix » qui assure la coordination et les engagements de tous ceux qui souhaitent participer et soutenir la commune dans cet évènement festif.

Si vous voulez soutenir cette animation, n'hésitez pas à contacter les membres de l'association. Une information sera portée à votre connaissance par les moyens de communication Gmail et panneaupocket dans les prochains mois.

Elodie VEYRENT, Vice-Présidente

La fête des voisins de Lesquillerie



Le 12 juillet nous avons organisé une fête des voisins, hameau de LESQUILLERIE à la fontaine et au lavoir de la SERVANTIE.





Que de joie et de gaité de se retrouver entre voisins et cela depuis 2019.



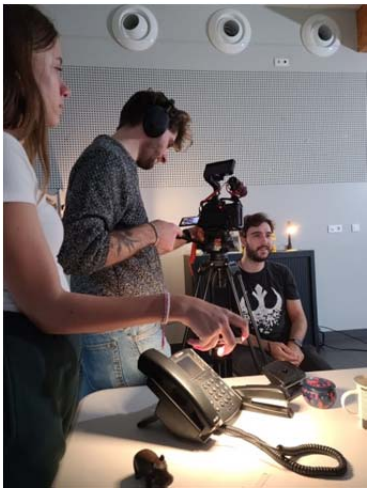
Éric coordonne les tâches à faire avec Patrick. Un groupe a installé les tables, les chaises et les guirlandes d'éclairage le long du chemin sous les chênes.

Un grand moment de convivialité autour d'un apéritif et dégustation des plats que chacun apporte (salade, dessert) et nous apprécions le talent de chacun et chacune.
Un grand barbecue prêté par Thierry et les deux chefs cuisiniers Éric et Pascal ont fait les grillades.

Nous avons chanté au son de la guitare de Catherine et avons découvert des chanteurs de talent dans les voisins.
Nous pensons déjà à la prochaine édition 2025.

Faites de même dans vos hameaux vous ne le regretterez pas !
Les voisins de LESQUILLERIE

Silence ça tourne !



"Le dimanche 5 janvier 2025, la salle des fêtes de notre commune s'est transformée en plateau de tournage. Une petite équipe de cinéastes passionnés y a pris ses quartiers pour réaliser un court-métrage plein de créativité. Ce projet ambitieux participe au Nikon Film Festival, un concours reconnu qui met en lumière les talents émergents du cinéma. La diffusion du court-métrage sur Internet permettra à tous de découvrir le fruit de ce travail artistique réalisé dans notre commune."



Bastien DEVOGHELAERE

Les peupliers de notre région

Peuplier blanc, populus alba « nivea »



Au détour d'un sentier empruntant la silencieuse campagne de notre village, dans un recoin humide et discret, ils se dressent majestueux et fiers tout en formant une famille resserrée sur un petit ilot comme pour se sauvegarder des agressions extérieures ...

Rares sont les gens qui les distinguent et pourtant ils méritent votre intérêt car nombreux sont leurs attraits.

Le peuplier blanc, également appelé Peuplier argenté ou encore Peuplier à feuille d'érable, est un arbre robuste de taille moyenne.

Le revers des feuilles adultes est cotonneux, les jeunes rameaux et les jeunes feuilles sont d'une blancheur remarquable, ce qui donne à l'arbre, sous le vent, un effet brillant et argenté.



Le peuplier blanc s'habille d'écorce blanche mouchetée de lenticelles, minuscules fenêtres losangées.

Le système racinaire est superficiel, puissant, drageonnant ce qui lui permet de se reproduire en formant un ilot d'arbres resserrés.

Prenez le temps d'une pause, à l'ombre de son feuillage un jour ensoleillé et légèrement venteux et vous comprendrez aisément pourquoi on l'appelle aussi l'arbre qui parle....

Quoi de plus reposant d'écouter la nature et se laisser divaguer par le son mélodieux d'un bruissement de feuille entrecoupé de quelques chants d'oiseaux.



Ces feuilles bicolores dressées sur le long pétiole décrivent dès le premier coup de vent un ballet laissant apparaitre tantôt leur face blanchâtre, tantôt leur face verte luisante sous les rayons du soleil donnant alors un effet de scintillement accompagné par le bruissement émis par ce mouvement incessant.

Un délice pour les personnes sensibles aux vertus régénérescences de dame nature !

Le feuillage, caduc, prend une teinte jaune d'or en automne.

Ouvrez l'œil et vous aurez le plaisir de découvrir et d'apprécier cet arbre qui embellit nos bois tout en y restant si discret !

Ceux qui en connaissent l'existence, n'hésitez pas à en communiquer l'emplacement, ce sera toujours un plaisir de les découvrir.

Pour les druides, le peuplier symbolisait le vieil âge de l'homme en raison de ses feuilles blanches.

Eric Sauve

Infos sur la CCVH

ATCHOUM

En complément de l'offre de transports en commun existante, les Communauté de communes du Pays du Périgord Noir dont la Vallée de l'Homme se dotent d'une toute nouvelle solution de mobilité rurale sur leur territoire : ATCHOUM. Il s'agit là de favoriser la mobilité des personnes non-véhiculées ou isolées grâce au **transport solidaire**, tout en facilitant le **covoiturage** entre habitants.



Atchoum est accessible à tous les habitants, sans distinction. Ce nouvel outil est là pour faciliter la mise en relation de conducteurs et de passagers sur nos communes. La première chose à faire est de vous inscrire gratuitement en tant que conducteur et/ou passager sur le site internet Atchoum (www.atchoum.eu) ou en contactant la plateforme téléphonique d'Atchoum (0 806 110 444).

En tant que conducteur, vous pourrez proposer des trajets réguliers ou ponctuels ou bien répondre à des demandes de transport de la part d'autres habitants dans le besoin d'un moyen de locomotion. En tant que passager, vous bénéficierez ainsi d'une solution pour vos déplacements quels qu'ils soient.

La grande force de ce dispositif est la possibilité de réaliser des trajets depuis son domicile avec un conducteur qui assure l'aller / retour et attend le temps de votre déplacement. Ainsi, les personnes les plus isolées auront une solution pour se déplacer à moindre coût.

Vous l'aurez compris, Atchoum permet de réaliser plusieurs types de trajet :

- Déplacements occasionnels ou réguliers
- Déplacements domicile-travail
- Aller/retour depuis votre porte pour aller faire vos courses, consulter votre médecin et pourquoi pas aller au cinéma …

En ce qui concerne le prix, un trajet atchoum vous coûtera au minimum 3€75 si vous payez par carte bancaire. Une autre solution de paiement existe : il s'agit des tickets mobilité. Grâce à eux, vous pouvez bénéficier – sans condition de ressource – d'une prise de charge de 50% du prix du trajet par la communauté de communes. Ces tickets mobilités sont disponibles à l'achat dans 4 lieux du territoire :

- L'espace Frances Services du Bugue
- L'espace Frances Services de Montignac
- La mairie de Rouffignac
- La siège de la communauté de communes aux Eyzies

Les habitants peuvent aussi récupérer des bons de commande auprès de la mairie. Cela vous permettra de recevoir les tickets mobilité directement dans votre boite aux lettres.

Grâce à ATCHOUM, il devient plus facile de partager un trajet avec un voisin, un ami, ou même de faire de nouvelles rencontres tout en économisant sur les coûts de transport.

Le succès d'Atchoum repose sur la diffusion de l'information auprès l'ensemble de la population (actifs, jeune retraités, nos ainés) et du nombre d'inscription. Parlez-en autour de vous et n'hésitez pas à vous inscrire en tant que conducteur ou passager.

Pour tout complément d'information, vous pouvez vous référer aux flyers, site internet, contacter la communauté de communes ou directement Atchoum.

La CCVH

En bref…

Se rencontrer, échanger

Tous les 1ers vendredis du mois, Huguette PHIlIPPE-LARTIGUE et Michèle CIBERT vous accueillent dans la salle sous la mairie, de 14h00 à 16h00, pour des échanges conviviaux autour d'une collation. Des livres, des jeux, y sont à votre disposition.

Enquête animations

Nous avions prévu de vous rencontrer pour récupérer l'enquête qui vous a été soumise en novembre dernier. En ces périodes de fêtes nous n'avons pas réussi à dégager du temps. Nous vous prions de nous en excuser.

Ce document était à compléter et à déposer dans la boite à lettres de la mairie. Vous pouvez encore nous transmettre par mail vos souhaits afin que nous puissions élaborer un projet répondant à vos attentes.

Recherche d'un boulanger

Vous connaissez un professionnel, un passionné ou quelqu'un qui est intéressé dans la production et la cuisson du pain ? La commune possède un four banal qui pourra être mis à disposition après signature d'une convention. Les modalités de cette convention seront définies en concertation avec la commune notamment sur la fréquence d'utilisation : une fois par semaine ? Tout au long de l'année ? L'été lors des tablées nocturnes ?
Une précision utile : la cuisson du pain dans le four banal nécessite une technicité, un savoir-faire spécifique, et un investissement important.
Partagez cette information autour de vous !

Périodicité des parutions

Le journal « La Vie à Audrix » demande beaucoup d'investissement et un travail chronophage. Il reste cependant important de le faire perdurer pour communiquer avec vous. Il ne parait qu'une fois par an et en début d'année, récapitule ainsi tous les évènements de l'année antérieure.

Nous souhaitons pourtant que les informations vous soient transmises avec une périodicité plus proche de la réalité.

Nous envisageons de vous transmettre les informations communales (travaux réalisés dans la commune, animations et festivités des diverses associations) au plus près de l'actualité sous forme d'une « lettre d'informations ».

Pour tous les acteurs de la vie d'Audrix, n'hésitez pas à nous transmettre tout ce qui pourrait alimenter ce médium en format papier. Documents numériques à envoyer à mairie-audrix@wanado.fr, vericmarc@free.fr et/ou cibert.michele@wanadoo.fr ou tout simplement sous format papier.

▪ Problèmes de coupures d'électricité

Nous avons reçu en mairie beaucoup d'appels face aux coupures répétées de vos approvisionnements en énergie électrique. Nous souhaitons vous rappeler que la commune n'est absolument pas responsable de la fourniture de cette énergie. Pour obtenir des informations et pour formuler vos réclamations, il faut appeler le numéro de téléphone disponible sur les factures que vous envoie votre prestataire.

Ci-dessous, voilà la réponse de la société EDF à un des abonnés habitant Audrix suite à sa réclamation. *Pour des raisons de confidentialité le nom du destinataire de ce courrier a été masqué.*



Votre conseiller EDF 26/11/24 15:42

Je vous apporte une réponse concernant des perturbations d'alimentation

Bonjour Monsieur

Je suis Sandrine, votre conseillère des Hauts-de-France et je me suis personnellement occupée de votre réclamation portant sur des perturbations d'alimentation ayant entraîné le dysfonctionnement de vos équipements.

J'ai essayé de vous contacter par téléphone. Malheureusement, je n'ai pas réussi à vous joindre. Je me permets donc de vous répondre par mail.

Les microcoupures sont dues au fonctionnement des dispositifs de protection automatique des réseaux aériens de distribution d'électricité. Les dispositifs de protection automatique évitent que la coupure d'électricité ne soit trop longue en éliminant immédiatement les incidents fugitifs. Une partie du réseau électrique vous alimentant est aérien. Il est susceptible d'être perturbé par les conditions atmosphériques et l'environnement (orages, oiseaux, pailles, irrigants, etc.).

Je vous informe qu'Enedis est tenu d'une obligation de moyens en ce qui concerne la continuité de fourniture, conformément au code de l'Energie, article 322-2 et suivants. Ainsi, le dispositif de protection automatique fait partie de ces obligations, il contribue au fonctionnement normal du réseau.

Ces incidents n'engagent pas la responsabilité d'Enedis. En effet, aucun manquement à leurs obligations contractuelles n'est avéré.

Nous vous informons que les incidents de ce type sont assimilables à un fonctionnement « marche-arrêt » des appareils électriques, générant seulement un arrêt de l'installation, mais ne pouvant en aucun cas, engendrer une surtension.

Tout produit construit selon les normes européennes supporte ces ruptures d'alimentation électrique, à l'exception du matériel non conforme, intrinsèquement défectueux, insuffisamment protégé, trop sensible ou vétuste.

Enedis vous recommande de protéger votre matériel sensible aux perturbations électriques (micro-informatique, etc.) par des équipements de type onduleur.

Je suis bien sûr à votre écoute. Pour rester en contact avec moi, répondez simplement à ce mail.

À très bientôt !

Sandrine
Votre conseillère EDF

Si votre réclamation n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur, par courrier à Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 08 ou en ligne sur mediateur.edf.fr
Si vous préférez, vous pouvez contacter le Médiateur national de l'Energie, par courrier à Libre réponse, n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 09 ou en ligne sur www.energie-mediateur.fr

Contactez-nous au 3404
du lundi au samedi de 8h à 20h (service gratuit + prix appel)
Rendez-vous sur votre espace client en ligne
ou depuis l'appli EDF & MOI

Il appartient à chacun de juger de la réponse, en pièce ci-dessus. Nous rappelons qu'après la tempête de l'hiver 2019-2020, EDF avait promis d'enterrer toutes les lignes pour anticiper de possibles nouvelles ruptures de l'alimentation de l'énergie électrique.

Éric-Marc VEYRENT

Annuaire des entreprises

Sports et Loisirs

Le Meynet Ranch Association **centre équestre– équitation** **Tél. 06 50 87 34 27**

MEYNET RANCH
AUDRIX



RACHEL VANHOVE
CAVALIÈRE ENSEIGNANTE

Pratique de l'équitation western
de travail du bétail,
maniement du lasso (le roping)

Cavalière-enseignante
Leçon d'équitation du loisir à la compétition
Travail du cheval (débourrage, valorisation

RIVER
CANOE KAYAK

Tél. 05 53 29 41 01





Situé à Saint Vincent de Cosse, à la sortie de Beynac, en direction de Bergerac, nous vous proposons la plus belle randonnée sur la Dordogne avec vue sur les chateaux.
Départ de la base en mini bus aux horaires fixes, retour en canoê au point de départ.

Le Gouffre de Proumeyssac **Tél. 05 53 07 27 47**



La plus grande cavité aménagée en Périgord:

La cathédrale de cristal
de
Dordogne Périgord

Artisan costumier

La Malle aux Costumes **Tél. 06 20 71 81 20**



s/n Le Bourg
24260Audrix
Email:
cathy@malle-costumes.com
Web
Malle-costumes.com/



Restauration

L' Auberge médiévale **Tél. 05 53 07 24 02**



Son jeune chef David BEYNET vous séduira avec sa cuisine inventive alliant les savoirs de France avec les saveurs du terroir.



Au fil des Saisons **Tél. 05 53 46 08 33**



Cuisine simple du terroir



Artisan électricien





Électricité générale



Climatisation



Domotique



Electricité divers

Assurances et Audit conseil

Audit Conseils
Conseils & Courtage en Assurances

Stéphane ALBIÉ
Conseils & Courtage en Assurances de Personnes

M 06 66 44 34 24
T 05 53 08 32 63
E acca@groupesofraco.com
74 rue du Cingle, 24260 LE BUGUE

Magnétiseur, Énergéticien, Sourcier



J'interviens à mon cabinet, à domicile ou à distance, pour des difficultés physiques ou émotionnelles, des douleurs articulaires ou musculaires, des maux de tête, sur le sommeil ou tout autre souci comme couper le feu.
Je cherche aussi l'eau souterraine naturelle.
Je pratique les soins de l'habitat.
Je suis également passeur d'âmes.

Influenceuse culinaire

AU NOM DU GOÛT

Au nom du Goût est une entreprise que j'ai créée pour valoriser nos terroirs, notre gastronomie, notre agriculture, bref le bien manger au global.
Le but est de mieux comprendre ce qu'il y a dans nos assiettes, pour mieux consommer. Je communique à travers différents canaux : les réseaux sociaux, la télévision et la radio. J'aide également les entreprises sur leur communication digitale, dont le Domaine Haut Montlong, un domaine viticole bergeracois. Je suis Animatrice sur différents évènements et travaille avec divers organismes autour de problématiques variées liées à l'alimentation. Vous pouvez retrouver plus d'informations sur mon site internet : https://aunomdugout.wixsite.com/aunomdugout

Espace vert





Gestion administrative et financière des entreprises et des particuliers



Remerciements particuliers à nos agents

des services techniques,

Christophe Palomo et Christophe Desmond

des services administratifs,

Laurence Ninnin et Carole Lesaux

pour leur engagement au quotidien dans la construction de la vie et du bien-être de nos habitantes et habitants.

Le comité de rédaction

Michèle Cibert

Eric-Marc Veyrent

Merci à tous ceux qui ont participé à la rédaction des articles présents dans ce journal